



08/09/17

NOTE D'INFORMATION

A l'attention des contributeurs et des lecteurs de la RDAA

La RDAA créée en 2015, poursuit son ascension et s'impose chaque jour un peu plus comme une revue professionnelle de référence. Les suggestions de contribution sont de plus en plus nombreuses. Nous nous en félicitons.

Afin de répondre davantage aux attentes de nos lecteurs à qui nous adressons nos sincères remerciements, la RDAA crée à partir de septembre 2017, une nouvelle rubrique dénommée « Regard ». Cette rubrique est consacrée à l'analyse de texte législatif et de tendance jurisprudentielle sur une question touchant au droit des affaires.

La revue de l'IDEF propose désormais trois types de publications :

- Lu pour Vous (compte rendu du lecture)
- Article (commentaire de décision, analyse thématique ...)
- Regard (analyse de législation ou de tendance jurisprudentielle)

La charte éditoriale de la revue ainsi mise à jour est tenue à la disposition des personnes désireuses de proposer un texte.

La RDAA remercie sincèrement l'ensemble des sites qui relayent régulièrement ses publications notamment OHADA.COM, CERCLE K2, et récemment JURISCOOP, le site collaboratif du Ministère Européen des Affaires Etrangères dont l'IDEF est membre.

Remerciements renouvelés également aux institutions ci-après qui apportent leur soutien à la revue : BOLLORE AFRICA LOGISTICS, GROUPE ORABANK, SIRE OHADA, BAKER McKENZIE , EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE, AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE.

Arlette BOCCOVI
Secrétaire Générale de la RDAA

Barthelemy MERCADAL
Directeur scientifique
Vice-Président, Secrétaire Général IDEF

Contact pour soumettre un texte ou pour en savoir plus

1

Secrétariat Général de la RDAA
Arlette Boccovi
Courriel : arlette.boccovi@institut-idef.org
Portable : 00 33 619252285